

ATELIER DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS – RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS AVEC LA MAIF



ORGANISATEUR(S) : COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE-SAINT-DENIS /
PROFESSION SPORT ET LOISIRS FRANCILIEN

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2h



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Quelles sont les responsabilités encourues par les dirigeants associatifs sur le plan civil et sur le plan pénal ?

Quelle frontière entre la responsabilité de l'association et celle de ses dirigeants ?

Programme :

- La responsabilité civile et pénale du dirigeant.
- La responsabilité civile et pénale du dirigeant mandataire social.
- La réponse des assurances (exemple de la MAIF).

DATE(S) DE LA FORMATION

28 mai 2026

18h30

POUR S'INSCRIRE



0676099905



clubassoemploi@cdos93.org



<https://framaforms.org/ateliers-des-diri...>

STRUCTURE FORMATRICE



Comité départemental olympique et sportif de
Seine-Saint-Denis



Voir la présentation de cette structure